

**Conseil Régional de la Transition
Co-construction de propositions
Document de travail – 28 mai 2020**

Rebondissons sur la crise et construisons une société démocratique, écologique et socialement juste. Nous, actrices et acteurs de terrain, sommes prêts pour le changement de paradigme.

La crise du coronavirus met en avant les problèmes systémiques de nos sociétés, qui se reflètent sur le territoire régional. Les services publics affaiblis n'ont pas les moyens de faire face à l'épidémie. Impossible d'équiper décemment nos soignantes et soignants en première ligne ou de prendre soin des personnes âgées. Les inégalités face au confinement sont criantes et mettent en lumière le nombre de personnes mal logées ou sans-abri. Notre dépendance aux chaînes de productions mondialisées nous a rendus incapables de produire les tests, les masques et les médicaments nécessaires. Notre région est dépendante et vulnérable.

A Bruxelles, d'incroyables initiatives ont développé des modèles résilients qui visent à répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens. Elles sont issues de la réalité du terrain et sont ancrées dans les communautés locales. Elles sont de taille humaine et font un usage raisonnable des ressources existantes. Le moment est venu de les inviter à la table des négociations et de dessiner ensemble le Bruxelles de l'après-corona.

Dans cette idée, une première salve de propositions émanant de 10 secteurs-clés a déjà pu émerger sous un mode cher au futur CRT, **celui de la co-construction**. *Ce document est un début et non une fin*, d'autres secteurs continuent à se mobiliser (éducation, social, santé, numérique...) et viendront prochainement renforcer la dynamique ! Ce document a pour but de compléter, de se lire dans l'immense richesse d'autres collectifs et initiatives à l'œuvre actuellement. **Ces premières réflexions ont pour but d'amorcer un débat**, de faire entendre la voie du terrain afin de construire une Région où toutes les parties prenantes trouveront leur juste place.

SECTEURS

1. Foncier et logement
2. Sans-abrisme
3. Alimentation

4. Entrepreneuriat social
5. Démocratie
6. Economie circulaire
7. Mobilité
8. Culture
9. Végétalisation de la Ville
10. Numérique

1. FONCIER ET LOGEMENT

Bruxelles connaît une grande pénurie de logements sociaux, alors que les prix sur le marché locatif privé augmentent depuis vingt ans. L'inégalité profonde dans le marché du logement est exacerbée pendant le confinement, et l'importance essentielle d'un logement décent et abordable devient encore plus évidente.

Dans le contexte économique actuel, il y a un réel danger que le foncier et les logements deviennent davantage le domaine des spéculateurs internationaux, et que les prix augmentent encore plus. Par conséquent, la production de nouveaux logements à caractère social doit être accrue, notamment en soutenant des formules innovantes, tandis que le marché locatif privé doit être réformé et qu'une politique foncière anti spéculative doit être élaborée.

Une politique de logement foncière devrait viser, à long terme, de sortir le logement du secteur commercial spéculatif : habiter sainement et à la mesure de ses besoins est simplement un droit humain qui ne se négocie pas, et certainement pas sur des marchés d'investissement spéculatifs.

Mesures d'urgence

Beaucoup de locataires et petits propriétaires ont subi des pertes de revenus et risquent de perdre leur logement. Au-delà des arguments sociaux et de dignité humaine, des études montrent que maintenir les habitants dans leurs logements est essentiel pour l'économie.

- Aider les locataires qui ont subi des pertes de revenus

Tous les locataires qui ont subi une perte de revenus pendant le confinement devraient avoir la possibilité de suspendre immédiatement une partie du loyer proportionnellement à la perte subie. La Région doit mettre à la disposition de ces locataires une prime qui peut être utilisée par la suite pour compenser le loyer impayé. La prime est financée par la taxe sur les bâtiments vides et par un impôt de solidarité exceptionnel pour les grands propriétaires. La Région a déjà pris des mesures urgentes en termes de préavis et d'expulsion. Il faut les étendre afin d'absorber le choc de cette crise pour tous.

- Retransformer les logements touristiques en logements pour les Bruxellois

La baisse du nombre de touristes pendant le confinement crée également une opportunité pour mettre en place des mesures qui visent à remettre des logements touristiques, type

AirBnB et appart 'hôtel, à disposition des Bruxellois. Des mesures pour faciliter cette transition doivent être mises en place.

- **Créer un fonds pour sauver des propriétaires qui risquent de perdre leurs biens**

Non seulement les locataires, aussi certains propriétaires de logements, des entreprises, des associations,... ont perdu des revenus suite à la crise du Corona. Via ce nouveau fonds, la Région pourrait aider le propriétaire, à raison de la valeur foncière de son bien. Le propriétaire garde la propriété du bâtiment, mais le foncier est mis dans une foncière solidaire, type CLT, qui garantit que, si le propriétaire décidait de revendre son bien, l'investissement public reste attaché au foncier et la plus-value est limitée. Ainsi, l'investissement fait par la Région n'aide pas seulement le propriétaire actuel, mais crée des biens communs urbains, accessibles pour les générations futures.

Mesures à moyen et long terme

- **Des logements abordables de façon plus permanente**

Les programmes existants pour la rénovation et la construction de logements sociaux doivent être poursuivis et renforcés.

De nouvelles formules ont vu le jour ces dernières années, produisant de nouveaux logements locatifs abordables par l'intermédiaire d'investisseurs privés et en coopération avec les AIS et les associations locales. A juste titre, ces opérations sont fort contestées. Mais si bien encadré, cela pourrait contribuer de manière importante à l'augmentation du stock à relativement court terme. Ces opérations doivent être liées à des conditions strictes : le soutien régional ne peut aller qu'à des projets de qualité et à condition que les logements ainsi produits restent à jamais accessibles pour les bas revenus et ne puissent jamais être vendues avec profit.

L'impact des budgets actuellement alloués aux logements acquisitifs produits par Citydev et le Fonds du Logement sera multiplié si on garantit que ces logements restent accessibles à très long terme. Cela peut être fait s'ils commencent à utiliser des formules d'emphytéose avec des conditions anti spéculatives. Le Community Land Trust, qui fonctionne déjà avec de telles formules, devrait être davantage soutenue. Les habitats groupés et les coopératives de logement devraient être soutenus pour développer leurs propres logements, par exemple en mettant des terrains à disposition via des appels à projets publics pour les groupes citoyens comme cela s'est produit à Vienne, Strasbourg, Lille ou, mieux encore, en mettant ces terrains dans une fondation, géré par la ville ensemble avec les acteurs du terrain, comme la Ville de Barcelone est en train de mettre en place. Là encore, le terrain doit rester propriété collective et aucun profit ne peut être tiré de la vente du logement.

Cela doit également devenir la base de la politique foncière régionale dans son ensemble. Les fonciers publics ne doivent plus être mis sur le marché et doivent rester entre les mains du gouvernement ou de la communauté (comme la ville de Bâle a décidé après un référendum en 2016). Cette nouvelle politique foncière va de pair avec une nouvelle approche de l'habitat. Alors qu'on voit l'émergence de nouvelles formes de vivre ensemble, les normes et règles ne changent que lentement. Les normes doivent être assouplies pour favoriser l'habitat participatif, les logements à espaces partagés et les logements intergénérationnels.

- **Mobiliser le patrimoine vacant pour créer du logement dans les espaces temporairement vides**

Des milliers de bâtiments restent vides, y compris des logements sociaux (SISP). Des projets d'occupation temporaire à finalité sociale, articulées autour du "Housing first" doivent être systématisés. Par ailleurs, alors que la pratique de l'occupation temporaire se généralise, il est essentiel que la fonction logement reste prioritaire. Les appels à projets lancés par des autorités publiques (SAU, CityDev, communes, etc.) doivent viser à maximiser la proportion de logements au sein des occupations temporaires (alors que la tendance est inverse actuellement).

Mesures qui devraient faire l'objet d'un débat sociétal plus large

- **Réformer le marché locatif.**

Il faudra plusieurs décennies avant qu'un nombre suffisant de nouveaux logements sociaux ne soit construit. La grande majorité des bruxellois à revenus modestes continuera à dépendre du marché locatif privé. De plus en plus de personnes sont convaincues qu'il faut réformer ce marché en profondeur. Un nouvel équilibre doit être trouvé entre le droit au logement et le droit de propriété. Il y a un débat urgent à mener sur comment cela pourrait être fait. Ça pourrait se passer via un blocage des loyers, comme à Berlin, ou en imposant des loyers maximums sur le marché locatif privé, en fonction de la qualité du logement.

Cite les partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition:

Les acteurs du terrain qui peuvent aider à la mise en oeuvre de la transition du logement et du foncier à Bruxelles:

Convivence/samenleven, Com'on Home, CLTB, LivingStones, Habitat et Humanisme, Home sweet coop, Communa, La cellule Capteur et Créateur de Logements de L'Îlot, Habitat & Participation, Samenhuizen, Wooncoop, Habitat & Rénovation, le Réseau Habitat, Maison de quartier Bonnevie, ERU - Coop. Etudes et Recherches Urbaines, le RBDH, Une Maison en Plus, Fabrik, Pass'ages, et beaucoup d'autres.

2. SANS-ABRISME

Le sans-abrisme n'est pas une fatalité. La possibilité de sa fin est démontrée. C'est un devoir moral et un calcul économique rationnel: le sans-abrisme est humainement inacceptable et socialement coûteux. Reste à décider d'y mettre un terme et de s'en donner les moyens. Fixons une date réaliste pour définitivement "sortir du sans-abrisme" en Région de Bruxelles-Capitale : 2030.

Ne plus accepter l'obsolescence programmée des personnes sans-chez-soi (dont l'espérance de vie moyenne est significativement plus basse) n'est pas étranger au combat pour le climat. « Pas de planète B » ? « Pas de vie B non plus... » ! Une vie brisée est une vie définitivement brisée, un gâchis énorme et irréversible, un gaspillage de possibles, de différences et de puissances, une destruction de la biodiversité humaine. Qui dit pauvreté ou sans-abrisme dit augmentation des risques en matière de santé alimentaire, de santé physique et/ou mentale,

des risques d'assuétudes, des risques d'isolement social, des risques de violence conjugale et/ou intrafamiliale, etc. « Zéro déchet » ? Très bien. Mais « Zéro déchet humain » aussi.

Une lutte efficace contre le sans-abrisme suppose une approche globale et intégrée, qui elle-même s'appuie sur une diversité d'approches et d'outils (des solutions d'urgence répondant aux besoins primaires aux solutions de remise en logement digne et durable, en passant par l'hébergement temporaire, le travail d'accompagnement en rue, l'occupation temporaire de bâtiments inoccupés, accompagnement à domicile, etc.), portés par une diversité d'acteurs de terrain (que l'on encouragera à travailler dans une logique sectorielle/intersectorielle, en privilégiant toute forme de partenariat) répondant à une diversité de situations et de profils (femmes seules, hommes seuls, familles, jeunes, femmes victimes de violences conjugales, sortant·e·s de prison, cumulant ou pas diverses problématiques, ayant un plus ou moins long parcours de rue, etc.).

Mesures d'urgence

Pour répondre aux urgences, certaines mesures doivent être appliquées maintenant dans cette phase de déconfinement:

- **Moratoire sur les expulsions domiciliaires prolongées au-delà de la crise sanitaire.** Zéro retour à la "case sans chez-soi" pour les personnes confinées dans des hôtels à la faveur de la crise. Possibilité de demander une suspension du paiement de son loyer, avec inversion de la charge de la preuve (ce n'est pas au locataire de prouver que la diminution de ses moyens d'existence l'empêche de payer son loyer mais au propriétaire de prouver qu'il ne peut se passer de la perception de ce loyer).

Mesures moyen et long terme

- **Plus de logements accessibles**

La lutte contre le sans-abrisme passe avant tout par la lutte pour le droit au logement, et donc par les mesures proposées dans ce chapitre (notamment plus de logements à caractère social, une réforme du marché locatif privé,...).

Spécifiquement pour combattre le sans-abrisme, il faudra mettre en place une réelle politique de prévention, avec système de lancement d'alerte et le soutien aux dispositifs de "Housing First" et la mettre à disposition systématique des logements sociaux vides dans les SISF.

- **Réformer les droits sociaux**

Il s'agira également de mettre fin au statut de cohabitant, l'automatisation des droits afin d'éviter les non-recours, et le remplacement de l'adresse de référence par le numéro national comme condition sine qua non pour accéder à ses droits.

Mesures qui devraient faire l'objet d'un débat sociétal plus large

- Réquisition/expropriation des habitations inoccupées depuis 3 ans. Annulation de toutes les dettes (y compris les pensions alimentaires impayées) dès qu'elles rendent impossible le relogement de la personne sans-chez-soi.
- Régularisation massive des sans-papiers.

- Fusion des 19 CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale en un seul CPAS, avec des antennes locales et à la condition que ce ne soit pas l'actuel CPAS de Bruxelles-Ville qui absorbe les autres.
- Représentation des personnes sans-chez-soi dans les instances où il est décidé, discuté de leur sort. Imposition des loyers des logements privés non conformes, avec interdiction d'augmenter sous ce prétexte les loyers. Fusionner les secteurs "sans-abrisme" et "logement".

Les partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition: La centaine d'associations ayant signé en juillet 2017 l'appel fondateur du mouvement bruxellois Droit à un toit / Recht op een dak, l'ensemble des membres de l'AMA et de la Fédé Bico, les partenaires de la cellule Capteur et Créateur de Logements

3. ALIMENTATION

La Transition dans le secteur de l'alimentation doit viser à reconnecter (au propre comme au figuré) chaque Bruxellois-es à la fonction nourricière en relocalisant la production urbaine et péri-urbaine et en accompagnant toutes les populations dans la construction de notre souveraineté alimentaire.

Mesures d'urgences

- **Utiliser les dispositifs du Conseil Participatif Good Food** pour aménager l'articulation entre les priorités court-terme de la crise sanitaire et les priorités moyen-long terme de la stratégie Good Food.
- **Faire face aux urgences et garantir l'accès à des denrées alimentaires de qualité à tous**, c'est-à-dire à celles et ceux qui recouraient à l'aide alimentaire avant la crise mais aussi à tous ceux qui se trouvent dans des situations très compliquées et précaires suite aux conséquences de la crise.
- **Favoriser la mise en place des Conseils de politiques alimentaires locaux dotés d'un.e coordinateur.ice.**

Ces conseils contribueront à améliorer la démocratie alimentaire au niveau local, par commune et s'articuleront avec le Conseil Participatif Good Food. Ces conseils rassembleront habitant-e-s, associations, scientifiques, pouvoirs publics en vue notamment de concilier enjeux de l'alimentation durable, diversité sociale et culturelle, et accessibilité socio-économique.

Mesures moyen/long terme

- **Reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine.** Tout quartier durable devrait avoir accès à une ferme urbaine pour sa production (cf. objectif Good Food) mais également pour ses autres bienfaits : activité économique avec emplois

directs et indirects, augmentation de la biodiversité, lieu pédagogique, accueil de personnes malades, lieu de cohésion social et d'expression politique.

- **Un travail éducatif de terrain** (au minimum sur le moyen terme) est nécessaire, avec tous les relais locaux, associatifs, culturels, communaux possibles. Ce travail doit construire une vision commune et s'articuler avec celui réalisé sur d'autres enjeux de cohésion sociale, de promotion de la santé, et d'aménagement du territoire.
- **Reconnecter Bruxelles et son hinterland** : développer une vision à l'échelle de la RBC de multiplication de lieux et les projets d'(d'auto) production, à haute valeur écologique et paysagère, qui permette d'offrir pour chaque citoyen.ne a un accès à proximité de son habitation. Améliorer les outils d'aménagement du territoire pour préserver les terres agricoles pour des projets nourriciers (« stop au béton »).
- **Renforcer les filières ou circuits courts et locaux** ; au travers de d'initiatives commerciales dans l'économie sociale, les coopératives, et l'entrepreneuriat durable. Par exemple en développant des plateformes de commande et de livraison mutualisées des produits alimentaires locaux pour faciliter l'achat des ménages, des acteurs de l'Horeca, de la restauration collective et de la transformation. Intensifier le développement de halles paysannes, couvertes, offrant de larges gammes de produits locaux et des facilités d'accès. Favoriser l'alimentation des cantines des écoles, des collectivités publiques (ex : administrations) ou privées (restaurants d'entreprises) par des produits locaux de qualité.
- **La multiplication des connexions et réseaux avec le monde rural et paysan**, notamment à travers des dynamiques de ceintures alimentaires connectées à la Région Bruxelloise ; afin d'amplifier les capacités de productions à petite échelle en circuits-courts, en limitant l'agrandissement des exploitations et en favorisant l'installation ou la reprise de fermes par des jeunes.

Mesures qui devraient faire l'objet d'un débat sociétal plus large

- **La construction de vraies stratégies et plans avec les pouvoirs publics pour diminuer et déconstruire de façon importante l'emprise des grandes entreprises** sur les différents maillons de la chaîne alimentaire en pensant des reconversions en terme d'emplois dans des filières agro écologiques.

Les partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition: Les membres du Conseil Participatif Good Food, Rencontre des Continents, certains membres d'Agroecology In Action, certains membres du RABAD, certains membres de la FDSS, certains membres de la CBPS, Terre en Vue, ERU - Coop. d'Etudes et de Recherches Urbaines, L'asbl Cuisines de quartier, Eat/Great/Atelier Groot Eiland, Boeren Brussel Paysans, Maison verte & bleue, La ferme du Chaudron, Centre d'écologie urbaine, Asbl Le début des haricots, Réseau des GASAP, BEES coop, Falcoop.ulb.be/, Laboratoire d'Agroécologie - Agroecology Lab de l'ULB

4. ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Les projets d'entrepreneuriat social touchent des secteurs extrêmement variés qui vont du logement à l'agriculture, en passant par l'aide à domicile, la culture, l'énergie etc...

Pourvoyeurs d'emploi, ces acteurs sont aussi porteurs de sens, d'ancrage territorial, d'innovation sociale et d'insertion de publics parfois fragilisés.

Soutenir massivement l'entrepreneuriat social comme vecteur essentiel de la transition économique et sociale. Leur capacité d'adaptation à s'adapter aux circonstances ont, une nouvelle fois, servi dans cette crise : de la fabrication de masques à l'aide au tracing. D'autres ont accentué leur action, parfois dans des conditions difficiles pendant que d'autres attendent avec inquiétude une reprise de leur activité. Beaucoup de ces structures, parfois de plus petites tailles, ont plus que jamais besoin d'aide dans cette période post-Covid. Il est urgent d'aider les entrepreneurs sociaux à se mettre à niveau après la crise. À Bruxelles, la situation et la taille du groupe des personnes peu qualifiées sont très problématiques et la pauvreté d'une partie de la population est dramatique. La crise de Corona va aggraver cette situation. L'économie sociale de Bruxelles mérite une place dans un plan social plus large.

Mesures d'urgence :

- Mettre en place un statut clair et sécurisé pour les autoentrepreneurs. Reconnaître et valoriser la pluralité des statuts à l'œuvre dans l'entrepreneuriat social.
- Faire perdurer le chômage temporaire pour force majeure au maximum et sans limite de temps. Plus que ça, la baisse des salaires liés à cette crise imprévue met la pression sur l'entreprise et les employés car ces derniers subissent également des pressions sur le remboursement de leurs dettes privées
- Un plan de relance économique à taux 0% et/ou un changement de taux pour les investissements réalisés avant Covid pour toute entreprise désireuse de changer ou qui rencontre des difficultés de remboursement.
- Un report des loyers commerciaux (autre gros coût de fonctionnement important)

Mesures moyen et long terme

- Soutenir le développement de l'écosystème entrepreneuriat social et coopératif tout au long de sa chaîne de valeur. Dans ce sens, mettre en œuvre le projet de stratégie régionale co-construit enclenché fin 2019.

- Sensibilisation massive de tous les publics-cibles
- Aide à l'émergence structurelle de projets d'entrepreneuriat social d'envergure et ce en lien avec les enjeux sociaux de BXL (lien avec la DPR BXL et la stratégie BXL 2030)
- Accompagnement : continuer à soutenir la création et le développement d'entreprises sociales via des programmes d'accompagnement, de formation, de coaching et de recherche de financement pour booster l'ES en Région BXL-Capitale

- Animation, création de filières et organisation des communautés, qui plus est pour rassembler et accompagner les énergies qui sont en train d'éclorre suite à la crise et amener la création de projets d'entreprises sociales

- **Soutenir directement le développement des entreprises sociales et des coopératives existantes** (y compris les ESI) afin de leur permettre un changement d'échelle. L'emploi subventionné dans une entreprise à but non lucratif est une recette éprouvée. Les ressources publiques absorbent une perte de rendement et remboursent les coûts du cadre. Avec ses revenus, l'organisation complète les subventions jusqu'à un salaire complet pour ses employés. Cela permet d'économiser des allocations de chômage ou d'autres indemnités. Les employés concernés reçoivent un véritable emploi, plutôt qu'un chèque à la fin du mois. La valeur ajoutée sociale est réelle, ils reçoivent des services tels que la réparation de vélos, le nettoyage, les restaurants sociaux ou des produits (menuiserie). Permettre aussi la consolidation de ces entreprises par un accès plus facile à des fonds structurels, afin de leur permettre ensuite un changement d'échelle. Le soutien Régional peut être donné:

- via l'animation économique en promouvant la coopération entre entreprises sociales et avec les entreprises classiques
- en 'forçant' les clauses sociales, prix juste et environnementales via un travail avec les pouvoirs adjudicateurs (promotions des entreprises sociales)
- en proposant des financements ES équivalents au secteur classique. (ex : faire x 10 sur les montants actuels serait un vrai soutien et un bon indicateur d'intention pour ceux qui veulent se lancer).
- En réfléchissant des avantages sociaux et fiscaux aux entreprises organisées en coopératives et qui ont dans leur statut la distribution de dividendes limitées ainsi qu'une gouvernance démocratique

- **Soutenir l'innovation sociale et coopérative** notamment via des bourses de préactivité (et de fait le changement d'échelle des entreprises sociales). Ce sont des processus longs. Beaucoup d'entrepreneurs et d'acteurs économiques et sociaux ont des idées mais n'ont pas les moyens de les étudier et encore moins de les développer. Les pouvoirs publics dans les appels à projets exigent des indicateurs de réussite ambitieux et dans des délais courts ce qui n'est pas possible (et contradictoire) lorsqu'on se situe dans un contexte d'innovation (sociale comme technologique par ailleurs). Ces projets ont besoin de moyens pour expérimenter, développer, mettre en place puis diffuser ces innovations. Ce travail s'inscrit forcément dans une dynamique territoriale et de développement local. Il s'agirait donc de réfléchir à une politique de droit à l'innovation.

- **Soutenir du capital-risque propre à l'entrepreneuriat social.** Aujourd'hui beaucoup d'investisseurs viennent en contradiction avec les principes mêmes de l'entrepreneuriat social (rendement trop élevé par rapport aux finalités, plus-values exigées) et sont en fait les mêmes que des investisseurs classiques. Les montants investis sont aussi trop limités et ne permettent pas ce changement d'échelle. Les pouvoirs publics pourraient investir directement via des parapublics ou bien proposer des systèmes de garanties aux investisseurs.

- **Mettre en œuvre une évaluation des impacts sociaux** qui tiennent compte d'aspects qualitatifs et quantitatifs. Donner les moyens aux entreprises sociales de mettre ces démarches en œuvre.

- **Favoriser l'implantation de coopératives mixtes** (public/privé) pour stimuler un développement urbain plus durable : vers la création de « communs ».
- **Promouvoir, accompagner et soutenir le transfert de PME vieillissantes** à leurs travailleurs, en s'inspirant notamment du travail mené par l'USCOP.
- **Installation de Conseils citoyens d'entreprise** qui s'ajoutent aux Conseils d'entreprise, les premiers composés par des citoyens tirés au sort parmi la population concernée par les activités de l'entreprise et les deuxièmes par les représentants des travailleurs. Prévoir la présence des membres des deux Conseils dans les CA des entreprises publiques et/ou parapubliques bruxelloises, avec pouvoir décisionnel d'un tiers chacun (1 tiers aux membres du CA représentant l'actionnariat public / 1 tiers aux membres représentant les travailleurs / 1 tiers aux représentants des citoyens)
- **Mettre en place un plan de relance social** pour répondre aux besoins croissants d'une partie de plus en plus importante de la population, en faisant appel aux CPAS et leurs partenaires en matière d'intégration. Mais il faudra ajuster le cadre d'activation et favoriser un emploi plus durable pendant cette période où les plus fragilisés ne seront plus du tout en mesure de trouver du travail. Il faudra répartir les coûts et les avantages d'un tel plan social de manière égale entre les niveaux fédéral et régional.

Partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition: SAW-B, Febecoop, ConcertES (www.economiesociale.be), Financité, COOPCITY (Bruxelles), Déclic en PerspectivES, Febisp, Hub, JobYourself, Smart, Les écoles de commerces et universités (VUB, ULB, Solvay, Ichech,...), FEBIO, EAT Brussel, Atelier Groot Eiland, Great Brussel, EVA vzw, Maks, Cyclo, et tant d'autres entreprises d'économie sociale.

5. DEMOCRATIE

L'objectif **général de la Transition au niveau de la démocratie devrait être** d'augmenter la participation citoyenne dans la vie politique et économique bruxelloise en intégrant le plus possible les citoyens "ordinaires" aux instances et processus de décisions, y inclus les publics qui participent moins facilement, par manque de temps, d'info ou parce qu'ils ne se sentent pas légitimes ou suffisamment confiants.

Il ne s'agit pas non plus que de faire participer les citoyens à la planification des politiques mais aussi à leur exécution, évaluation et gestion. Faire la ville n'est pas seulement penser mais aussi agir. Un nombre important d'initiatives citoyennes contribuent activement à la gestion de la ville mais ont besoin de cadres qui facilitent leurs interventions et la gestion citoyenne, "bottom-up".

La société civile a un rôle à jouer pour mobiliser et outiller leur publics afin d'augmenter leur participation effective et cela dans l'ensemble des thèmes qui font la ville (urbanisme, logement, alimentation, finance, culture, santé etc.).

Mesures d'urgences :

- **Mise en place d'un Conseil Régional de la Transition**, organe mixte, composé du pouvoir public, de l'associatif et d'autres qui organiserait un processus de co création entre le pouvoir public, la société civile, les académiques, les entreprises et les bruxellois de tous les milieux, qui accompagnerait le gouvernement bruxellois dans toutes les décisions « post-Covid 19 » en lui adressant des recommandations. Le gouvernement devrait répondre aux recommandations citoyennes et justifier pourquoi il ne les suit pas, si tel est le cas. Une partie des travaux de cette assemblée populaire pourrait se dérouler en ligne, mais cela ne devra pas être le canal unique.
- Mettre à disposition des **tiers-lieu gratuits et décentralisés** partout dans Bruxelles pour les commons (cuisines partagées, agoras citoyennes, repair cafés, etc.) pour permettre des lieux de socialisation, des espaces de rencontre et de mise en débat, de réflexion et de partage. Utiliser des lieux qui sont devenus vacants à cause de la crise du corona.

Mesures moyen/long terme

- Soutien budgétaire ambitieux aux activités d'**éducation permanente** et initiale, leviers fondamentaux de la formation politique des citoyens leur permettant de mieux se saisir des enjeux sociétaux et facilitant leur participation aux institutions politiques et au débat démocratique de façon générale.
- Défendre le **droit de vote** pour les élections régionales et communales de la région Bruxelles Capitale à tous les habitants résidant sur le territoire bruxellois au moment des élections (indépendamment de leur nationalité qu'elle soit UE ou hors UE) à condition qu'ils résident depuis 3 années de façon ininterrompue en Belgique.
- Mettre en place un "**plan des biens communs**" - un plan qui stipule les mesures à prendre pour faire de BXL une ville du bien commun, avec une économie collaborative. Quel soutien faut-il pour booster les initiatives de commoning?

Mesures qui devraient faire l'objet d'un débat sociétal plus large

- een '**cocreatiemeester**', un organe mandaté par le pouvoir public et avec assez de crédibilité, qui, à l'instar du Bouwmeester, peut accompagner les différents processus participatifs des administrations avec son expertise.
- Modifier la législation (ordonnance, arrêtés) sur les **Contrats de Quartier Durables** pour permettre, voir obliger, une appropriation citoyenne plus forte des investissements et gestions de services dans les quartiers, s'appuyant sur les atouts existants dans nos communautés.
- Convoquer les « **Etats de la participation citoyenne** » de la Région de Bruxelles Capitale (et éventuellement belge par la suite) composés par des citoyens tirés au sort et représentatifs de toutes les couches sociales afin de débattre, décider et réclamer des modifications à

apporter au niveau régional aux décisions et projets post-covid 19 » des Gouvernements régional bruxellois et national et de proposer une structure institutionnelle qui donne plus de place aux citoyens dans notre démocratie.

- Mise en place d'un "**salaire citoyen**" pour le travail politique fourni par tout citoyen bruxellois impliqué dans les assemblées régionales et/ou communales bruxelloises (sorte de contribution pour exercice démocratique rendu), et de conditions favorables au travail politique citoyen (congé professionnel, compatibilité avec le statut de chômeur, ...).

- Adaptation des mécanismes de **coordination entre les différents niveaux de pouvoir** (de la région vers les communes d'une part, de la région vers le fédéral, l'europpéen et le mondial d'autre part)

- Mettre en place des dispositifs tels que des **Budgets Participatifs** interinstitutionnels à l'échelle régionale (voir fédérale ou inter-régionale), permettant à tous les citoyens d'exprimer les priorités réelles et donner des directions pour les priorités d'investissement.

- Entamer une réflexion sociétale sur le **nombre de mandataires** politiques, le cumul des mandats et la rémunération

- Encourager le déploiement et la poursuite du travail mené par les initiatives citoyennes et leur donner accès à des espaces de décisions (débat et assemblées publiques, référendum d'initiative citoyenne, forums citoyens parmi les pistes possibles). Ces initiatives représentent un fort potentiel en matière d'expérimentation participative et démocratique, en particulier dans les domaines de l'environnement et du changement climatique. Cependant, ceux derniers n'ont pas toujours les moyens d'accéder aux prises de décisions liées aux aspects essentiels de la transition écologique tels que les transports, les déchets, la gestion de l'eau ou la qualité de l'air (le confirme l'avis du comité des réunions, février 2020).

- Mettre en place des « **commissions parlementaires délibératives mixtes** » avec pouvoir contraignant au niveau du parlement bruxellois. De même: possibilité de mettre en place des « commissions communales délibératives mixtes » avec pouvoir contraignant au niveau des 19 communes bruxelloises.

Partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition: Communa, Osmos Network, Refresh Ixelles, BRAL, Réseau d'échanges des savoirs, jardins partagés : rue Gray Couronne, Jardin Latinis, Jardin Tour et Taxis, Fort Ensemble asbl, Open Fab Ixelles, Bees Coop, 123 Logement, CLTB, Josaph'air, Dewey, Centre d'Écologie Urbaine, CLT, Worms, EGEB, Reboot Democracy, Mouvement Agora, le Mouvement des initiatives Inspirons le Quartier, Le Mouvement des Quartiers Durables Citoyens, 21 Solutions, Initiatives en Transition, EVa BXL vzw, Periferia, De Wakkere Burger

6. ECONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif de la transition devrait être de **relocaliser l'économie dans une approche systémique**, en visant la mise à l'échelle d'une économie la plus circulaire possible (1°

ReThink > 2° ReUse > 3° Recycle) et en soutenant toutes les initiatives qui implémentent une société “ZERO DECHETS”, tout en limitant le gaspillage de ressources énergétiques.

Mesures d'urgence

- Accompagner des mesures de soutien aux entreprises à des mesures qui visent la transition vers l'économie circulaire.

Mesures moyen/long terme

- **Intégrer la vision circulaire à tous les niveaux et dans l'ensemble des secteurs** par la formation, éducation, emploi, usage, réparation, etc. Et à l'échelle la plus courte possible (en fonction des filières).

- **Recirculariser les déchets organiques bruxellois (alimentaires verts) et régénérer les sols (reconnexion de deux systèmes sociotechniques)**. Au travers de chaîne de valeurs hybrides intégrées associant des acteurs complémentaires (coopératives, ASBL, Entreprises de Travail Adapté, des artisans, etc.).

- Imposer la réparabilité¹ des objets commercialisés en RBC

- Soutenir, notamment fiscalement, toutes les activités qui contribuent réellement à éco-concevoir, et prolonger la **durée de vie** des outils et appareils domestiques (notamment électriques et électroménagers) ainsi que leur (re-)commercialisation et/ou distribution.

- Repenser les règles d'amortissement des équipements en fin d'amortissement mais toujours fonctionnel, en fonction de leurs réorientation (fiscalité favorable pour la réutilisation, via l'ESS ; fiscalité pénalisante pour la destruction de ceux-ci).

- Révolutionner les emballages

- Interdire tous les emballages qui ne peuvent être recyclés, et qui sont aujourd'hui incinérés².
- Taxer lourdement tous les emballages qui ne sont pas à **usages multiples** (privilégier les systèmes de consigne).

- Initier des boucles circulaires vertueuses au cœur de l'économie citoyenne

- A l'instar de l'expérimentation de la monnaie provinciale LimBu³ qui permet de relier les impacts circulaires (réduction de la masse des déchets/ménages), avec la réduction du coûts des externalités (collecte, traitement) pour la collectivité et les incentives offerts (LimBu permettant d'acheter des produits locaux, des tickets SNCB, places de spectacles, etc.) aux citoyens lorsque des gestes circulaires (ex: réduire la taille de ses déchets) décidés collectivement & localement sont réalisés par les ménages.

¹ <https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/economie-circulaire-le-senat-vote-l-obligation-de-reparabilite-des-appareils>

² <https://go4circle.be/fr/la-penalisation-des-emballages-difficilement-triables-ou-recyclables-avance-dans-une-tres-mauvaise>

³ <https://www.uhasselt.be/Documents/ORARapport-draagvlak-LimBU.pdf>

- **Créer à l'échelle de la région au moins 5 "centres de fabrication", qui auront une mission sociétale comme la bibliothèque, la salle omnisport ou les centres culturels.**

Lieu ou réparation, fabrication, apprentissage de savoir-faire est central. Mix entre ce que les fablabs, outil théques, ateliers collectifs, materiau'theques, font avec un soutien systémique du gouvernement et une partie innovation / centre d'entreprise pour créer un équilibre Public-communs sur des modèles hybrides.

- Renforcer l'**intégration de l'économie circulaire aux grands chantiers bruxellois (lien avec fiche urbanisme)**, projets portés en collaboration avec des administrations régionales tels que Perspective.brussels, Bruxelles Mobilité, les communes...

- **Réutiliser les bâtiments vides par le déploiement d'usages temporaires et transitoires**

- Créer une cellule pour le recensement des espaces vides
- Systématiser la mise à disposition des bâtiments vides publics, semi-publics et privés par la création d'incitants (primes, exemptions, taxes, amendes, droit de gestion publique)
- De s'assurer, via des clauses sociales dans les marchés publics d'attribution, que les espaces vacants soient mis à disposition de structures à finalité sociale ;
- D'assouplir certaines normes et règlements urbanistiques pour faciliter le déploiement d'usages temporaires et transitoire ;
- De soutenir financièrement et de manière structurelle les plateformes d'occupation temporaire à finalité sociale qui permettent l'activation et la gestion des espaces.

Partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition: Centre d'écologie urbaine, Le Futur Observatoire de la Transition (ULB, Chaire en Economie Circulaire⁴), CDR Construction (référentiel des acteurs : Voir 21 Solutions), Forem et Institut eco-conseiller (donnent des formations facilitateur en EC), Zéro waste Belgium, Communa, Recherche action - Phosphore, Rotor, Centre d'écologie urbaine, ULB-Louise/Chaire en économie circulaire, WORMS, Comité Jean Pain, Environnement Eco-Circulaire, Roots, Refresh, ABP, BE, et tant d'autres

7. MOBILITE

Il faut assurer la mobilité pour tout.e.s dans la transition vers une mobilité saine, sécurisante et écologique. Cette transition se veut moins impactant sur la qualité de vie en ville, et les espaces pour jeune et vieux et se fait via un shift des moyens de transport individuels vers premièrement les modes actifs et deuxièmement les transports collectifs. Cela sous-entend la refonte systématique de l'espace public au profit des piétons, des cyclistes et des usagers des transports publics et la priorité absolue (au sens le plus large du terme) de ces usagers de la route par rapport aux transports privés motorisés. De plus, la mobilité partagée est préférable à la mobilité individuelle.

Mesures d'urgence

⁴ <https://circularmetabolism.com/>

- **Augmenter l'espace pour les modes de transport doux** (woonerf, zone 30, pistes cyclables...)

- Rendre, encore cette année, le principe STOP légalement obligatoire (contraignant) pour toute la région. Soit dit en passant, il est à la base de tout plan de mobilité bruxellois depuis Iris 1 de 1998. Il est désormais important de l'appliquer de manière efficace et stricte.

- Mise en place d'infrastructure interne et externe à la région permettant de diminuer la pression automobile dans Bruxelles et d'encourager l'usage des TC ou de moyens de mobilité active, par ex: des parkings P+R.

Mesures moyen/long terme:

- Application de **Good Neighbourhood** (mesures de trafic calming et de lutte contre circulation de transit du plan régional Good Move). Cela pourrait prendre la forme de plans de circulation dans les quartiers aussi bien que de plus de zones résidentielles, accompagnés par des petits aménagements.

- Réduire la surface de l'espace public qui est dédié au **parking**. A Paris, depuis 5 ans, on a gagné 96 ha en supprimant des emplacements parking. Good Move prévoit une diminution de 65.000 emplacements (sur une totale de 265.000). Ceci représente le minimum de ce qui doit être fait. Surtout maintenant que la crise covid-19 nous montre la pression sur l'espace public dans les lieux hautement fréquentés.

Mesures à soumettre à un débat sociétal:

- Promouvoir, c'est-à-dire construire pas à pas, la **GRATUITE TOTALE** des transports en commun, au minimum entre 7h00 et 20h00.

- Une mesure qui est très importante, voir même primordiale pour atteindre les objectifs du plan Good Move, ne fait pas encore consensus parmi les acteurs de la société civile, même de gauche. Nous proposons que cela fasse l'objet d'un débat plus large avec la ville, poussé et organisé par le CRT. Il s'agit de la **taxe zonale**, une forme de péage urbain qui crée le système de pollueur payant dans la mobilité automobile, avec utilisation des caméras ANPR installés dans le cadre du LEZ. Ceci est nécessaire pour booster l'utilisation des modes doux de déplacements et le transport publique et de décourager l'usage de la voiture. Une taxe zonale peut tout à fait être une mesure sociale dans le sens qu'elle combat la pollution d'air, la monopolisation de l'espace public par les voitures et sa bétonisation, 3 problèmes qui touchent davantage les plus défavorisés et dans la mesure que les alternatives sont présente à BXL.

- La création d'une **zone résidentielle régionale (woonerf)** avec des espaces entièrement piétonniers et verts d'au moins 5 hectares et à moins de 10 minutes à pied de chaque Bruxellois. Ces zones sont reliées par un réseau dense d'itinéraires pédestres et cyclables, qui sont sur toute leur longueur exempts de circulation motorisée et de transports publics (excepté trams), et à l'exception d'un nombre minimal d'intersections. Toutes les rues où circulent les transports publics (bus en particulier) seront également totalement interdites aux véhicules motorisés.

- Les **transports en commun** sont accessibles à tous (physiquement et financièrement) et circulent 24h/24 à une fréquence raisonnable. Dans les autres rues, la circulation automobile est tolérée (max. 20 km/h), même si les piétons et les cyclistes y ont toujours la priorité (cf. woonerf). Dans tous les cas, il est impossible de traverser les zones résidentielles avec un véhicule motorisé (dans des cas exceptionnels, il est toujours possible d'entrer, mais il faut ensuite quitter le quartier par l'accès par lequel on est arrivé).

- **Supprimer progressivement toutes les voitures en stationnement sur le domaine public** (horizon 2030/0), à l'exception des véhicules partagés. Dans ce contexte, il est enfin garanti que chaque Bruxellois puisse se déplacer librement, quelle que soit sa mobilité (y compris les services de transport social pour PMR) et que les services d'urgence aient accès à tous les lieux nécessaires.

- Sur base du principe de base décrit ci-dessus, un plan est élaboré et mis en œuvre pour la **livraison** des marchandises, de la manière la plus durable.

Partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition: le mouvement air (FilterCaféFiltré, Bruxsel-Air...), HeroesForZeroes et le mouvement zéro, 21 solutions, Espaces mobilités, Vraiment-vraiment, Taxistop ... Le mouvement piéton (Johanna vzw + International Federation of Pedestrians), le mouvement cycliste (GRACQ, Fietsersbond, Critical Mass, Cyclo Guerilla Bxl, ...) les utilisateurs du TP (GUTIB/GEBOV, ...), les associations environnementales (IEB, Bral, Greenpeace, ...), les académiques (UCL-St-Louis, Michel Hubert et VUB-MOBI, Cathy Macharis, ...) les associations PMR (AMT Concept, ...) et les experts (Espaces Mobilités, Traject, Taxistop, ...)

8. VEGETALISATION DE LA VILLE

La transition doit viser à **reconceptualiser et donc reconstruire la ville** à la fois comme un être vivant en tant que tel et comme une biocénose.

Mesures d'urgence

- **Valoriser et préserver les écosystèmes urbains pendant le dé confinement** : garantir l'accessibilité d'espaces verts de qualité aux bruxellois·e·s, en particulier dans les quartiers en carence d'espaces verts, envisager ce contact comme indispensable et prioritaire - priorité à [l'arbre](#) (mettre à disposition des espaces verts privés, mettre en place un urbanisme tactique végétal, etc.)

Mesures à moyen/long terme

- **Assurer la protection de la biodiversité urbaine** face à cette demande et face à d'autres contraintes (urbanistiques, climatiques...) : moratoire sur l'artificialisation du sol, mesures de gestion des intérieurs d'îlot, des abords de voiries, adaptation des plans de gestion des parcs vers plus de gestion différenciée

- **Aménager la ville écosystémique et démocratique** : tenir compte des besoins spécifiques à chaque quartier pour transformer ceux-ci en développant et maximisant les services écosystémiques nécessaires (qualité de l'air, gestion de l'eau de ruissellement, comestibilité, ombre, habitat, phytostabilisation etc.)

- Tenir compte de l'impératif de stopper l'artificialisation des sols dans l'arbitrage urbanistique/démographique, déminéraliser des espaces bâtis.

- **Réaliser au plus vite les plans existants de verdurisation des quartiers**, notamment le "monitoring vert" (voir <https://bral.brussels/nl/artikel/zennepark-zicht>), les propositions d'intervention de [Pentagone Sud](#) (BSI-BCO, Ana Daniela Dresler) et les projets phares du réseau écologique (BE/21Solutions) <https://www.21solutions.eu/renforcement-du-reseau-ecologique-bruxellois-reb/>

- **Anticiper les effets directs et indirects du changement climatique** sur la ville, pour augmenter la résilience urbaine par un aménagement urbain adapté.

Partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition: Natagora, Centre d'écologie urbaine, Apis Bruoc Sella, ERU - Coo. D'Etudes et de Recherches Urbaines, 21 Solutions (via BE - projet REB, BRAL, Bruxelles Nature, GreenLoop, **Comité** d'initiative de la pétition citoyenne "Déclarons l'état d'urgence environnemental", et tant d'autres.

9. URBANISME

L'urbanisme devrait être un moyen transversal de contrôler et planifier démocratiquement l'usage du territoire suivant les objectifs de transition (mobilité, biodiversité, logement, climat,

etc.) selon un arbitrage plus démocratique. Il faudrait favoriser une ville frugale (démocratique et écologique) à une ville privatisée ou trop technologisée.

Mesures d'urgence

- **Evaluation des PADs/richtplannen van aanleg** afin qu'ils puissent mieux mettre en oeuvre les maillages vert et bleu et répondre aux enjeux climatiques, et inclure un processus participatif réel.
- Afin de lutter contre les îlots de chaleur, d'améliorer la perméabilité des sols et de développer plus de nature à courte distance de chaque habitant de Bruxelles, la Région développe le **maillage vert et bleu** avec ambition. Nos quartiers et notre industrie peuvent se développer davantage autour de ces axes structurants. Les plans de ce maillage deviendront contraignants, de sorte que l'aménagement de l'espace public contribue parmi d'autres leviers à atteindre cet objectif.
- Limiter la vacance immobilière, réquisitionner et revaloriser la [20ème commune](#) bruxelloise comme moyen prioritaire de densifier la ville, maintenir le droit au logement et préserver le foncier non-bâti. Favoriser les "usages transitoires" aux simples usages "temporaires". Il s'agit de capitaliser sur ces phases de vacance pour tester, par l'occupation, des usages à l'échelle 1:1 et ainsi d'expérimenter dans le réel pour aboutir à une programmation définitive qui soit approuvée par les parties-prenantes.

Mesure moyen et long terme

- Le gouvernement veillera à ce que la place prévue pour les activités de production dans les **ZEMU's** aille effectivement aux activités de production réelles (interdiction des activités de production non-matérielles i.e. bureaux d'architecture, ICT, mise en page,...) pour faire la place aux vraies activités d'économie circulaire et locale. La prescription de la mixité horizontale au sein des ZEMU's rend également difficile le maintien d'une véritable activité de production.
- Le gouvernement permet de réaliser la mixité au sein des ZEMUs par le biais de logements situés à côté d'espaces de production.

Mesure à faire l'objet d'un débat sociétal

- une politique de gestion foncière qui limite la spéculation et qui permet un accès à tous, y inclus l'urbanisme transitoire, **une taxe sur les planbaten/captation de plus-value immobilière**, outils cadastraux...

Partenaires de terrain qui pourraient participer à cette Transition

ERU -Coop. D'Etudes et de Recherches Urbaines, la coalition Saint-Vide/Leegbeek, RBDH, BRAL, IEB, comités de quartier, urbanistes...

10. NUMERIQUE

Nous identifions trois principaux problèmes, liés aux technologies numériques, survenus pendant l'application des mesures d'urgence visant à limiter la propagation du CoVid-19 : (1) les craintes dues développement d'une application téléphonique numérique, promettant de surveiller d'endiguer la propagation du Covid-19 au sein de la population belge, en enregistrant localement ou centralement une masse de données personnelles en vue de contacter les personnes infectées et les personnes susceptibles d'être infectées, (2) les difficultés faces auxquelles se sont retrouvées les citoyens tâchant de faire valoir leurs droits auprès d'administrations entendant assurer leurs missions par voie numérique exclusivement, (3) les oppositions à l'enthousiasme technologique et commercial qui semble avoir propulsé le déploiement d'antennes téléphoniques 5G, au détriment des exigences démocratiques minimales prévoyant la consultation des autorités locales et des citoyens.

Mesure d'urgence

1. Concernant le traçage du Covid-19. L'administration régionale, en coordination avec les autres administrations, doit mettre en place un "Comité de Veille" composé d'experts (triés sur le volet) et de citoyens (tirés au sort) dont la mission consistera à suivre le développement et le déploiement et l'usage des dispositifs techniques et institutionnels visant la surveillance épidémiologique de la population, afin d'évaluer leurs proportionnalité (ex. audit des systèmes, estimation de l'efficacité, entretiens avec les usagers et non-usagers).
2. Concernant la numérisation des services publics. L'administration régionale doit produire une étude sur les conséquences du passage à une administration numérique, faisant particulièrement attention aux difficultés rencontrées par les usagers, de fait, souvent empêchés de faire valoir leurs droits à un moment où ils se trouvaient particulièrement fragilisés. L'étude devra permettre de déterminer des mesures à prendre de façon à ce que la numérisation des services publics ne puisse être synonyme d'exclusion des populations aux compétences ou aux ressources numériques limitées.
3. Concernant le déploiement d'antennes 5G. L'administration régionale devrait déclarer un moratoire sur toute installation d'antennes 5G. La plupart des problèmes sont connus : difficultés d'évaluer les effets des ondes générées sur les populations sensibles ou exposées, bénéfices contestables de telles infrastructures pour l'utilisateur final (débit inutile) et pour l'utilisateur commercial (données profitables), délégation de la construction d'infrastructures sensibles à des contractants non-européens. L'administration régionale devrait, pendant ce moratoire, organiser un véritable débat démocratique sous la forme, par exemple, de conférence de consensus -- organisées un peu partout dans le monde autour de problématiques technologiques similaires.

L'ensemble de ces problèmes pourraient et devraient, à plus long terme géré par un institut régional de *Technology Assessment*, dont la mission serait de produire une information publique robuste au sujet des conséquences des technologies sur la société et d'organiser la mise en débat démocratique de ces mêmes conséquences. De tels instituts existent déjà un

peu partout en Europe et ont existé en Flandre, avant d'être démantelé pour des raisons budgétaires. Les transformations technologiques et numériques impliquant des choix de société aussi conséquents -- on pourrait encore rajouter la problématique consultation européenne sur les technologies de reconnaissance faciale et le déploiement rapide de caméras centralisées en région bruxelloise -- ne devraient pouvoir échapper à une véritable délibération démocratique.